



AUZEBOSC 2019

Sommaire

- 27 ... Carnet rose
28 ... Programme 2019

*Photos de couverture : prairie fleurie en octobre, rue de l'Eglise
Rédaction, photos de couverture; mise en page* : D. Charlet
(*notamment photos et textes fournis par les associations)*

Location des salles communales Tarifs 2020

salle polyvalente

week-end

été : 215 € ; hiver 240 €

soirée ou journée

été : 145 € ; hiver : 170 €

vin d'honneur

été : 85 € ; hiver : 125 €

hors commune : nous consulter

Petite salle

Tarif unique de 75 €

(à l'usage **exclusif** des habitants)

Pas d'éditorial cette année : les élections municipales à venir imposent la neutralité des publications communales...

Le contenu de cette édition 2019 est expurgé de tout ce qui concerne les réalisations et les travaux décidés par le conseil municipal cette année.

Votre bulletin annuel municipal fera la part belle aux photos prises au fil des saisons, à la culture, aux associations communales, sans oublier les informations pratiques et quelques sujets de réflexion sur notre cadre de vie, sur la manière dont chacun participe à son niveau à la lutte contre le réchauffement climatique, à la beauté de notre centre bourg et plus largement à nos paysages cauchois.

Date des élections municipales 2020 : 15 et 22 mars 2020

Inscription sur la liste électorale

Depuis le 1er janvier 2019, avec l'entrée en vigueur du répertoire électoral unique, toute personne peut solliciter son inscription sur les listes électorales en mairie toute l'année.

la date du 31 décembre n'est plus impérative. Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année. Il faut toutefois respecter une date limite d'inscription. Pour les prochaines élections municipales, il s'agit du 7 février 2020.

La mise en place du système début 2019 ne s'est pas faite si aisément, il y a eu de nombreux ratés au niveau national ! Chez nous, plusieurs dossiers n'avaient pas été pris en compte au niveau de l'INSEE alors que l'inscription avait bien été faite dans les délais requis. Le problème a été résolu depuis, et les électeurs malchanceux au printemps 2019 ont bien été « retrouvés » et repris sur notre liste communale. Si vous avez un doute concernant votre inscription, tapez « vérifier inscription électorale et bureau de vote » sur votre moteur de recherche et suivez les indications du site. Ou passez en mairie !

Infos sur les pratiques commerciales, publicités et autres communications téléphoniques faisant état d'un appui de la commune... ATTENTION ! Risque d'arnaque....

Vous êtes nombreux à nous signaler le harcèlement téléphonique de sociétés prêtes à tous les subterfuges pour vous vendre leurs prestations. Il est courant que celles-ci se disent mandatées par la mairie. Si vous recevez ce genre d'appel, sachez qu'en aucun cas la commune ne donne son aval à ces pratiques peu scrupuleuses. Une exemple, avec l'arrivée prochaine de la fibre optique, ne tombez pas dans le piège de croire que vous n'aurez plus le téléphone une fois les équipements réalisés, même si on vous dit que la mairie est à l'origine d'une proposition de diagnostic : voyez avec votre prestataire habituel en cas de doute ou si vous envisagez de modifier votre contrat d'abonnement.

Il est important de savoir qu'une collectivité publique n'est pas habilitée à intercéder auprès de ses habitants pour les mettre en relation avec une entreprise privée, proposer des prestations dites « mutualisées » quelle qu'en soit la nature, distribuer des flyers... Cela reviendrait à favoriser une entreprise au détriment de sa concurrence...

INVITATION A LA SOIREE DES VOEUX DE LA COMMUNE

Les habitants d'Auzebosc sont cordialement invités
à la traditionnelle cérémonie des voeux

vendredi 17 janvier 2019 à 18h 30

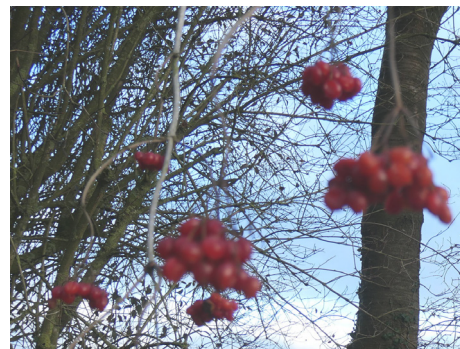
à la salle polyvalente d'Auzebosc.

La cérémonie des voeux de la municipalité aura bien lieu, comme nous l'autorise la loi (article L. 52-1 du code électoral). Il s'agit une manifestation traditionnelle à laquelle les habitants sont attachés, qui donne l'occasion aux nouveaux auzebocais de rencontrer leurs voisins, aux actifs de discuter avec les retraités... Et surtout, de passer un agréable début de soirée, de prolonger un peu l'ambiance des fêtes toutes proches.

Toute prise de parole y sera brève, et simplement informative. La campagne électorale ne vous privera pas du buffet de petits fours tant apprécié...

Une journée automnale rue d'Yvetot, peu après la levée de la brume matinale





à noter !



lever de soleil d'hiver (la mare de la Bichotterie)



Que faire d'un ancien téléphone mobile qui ne fonctionne plus ?

Si vous ne savez pas quoi faire de votre ancien téléphone mobile, vous pouvez le déposer à l'accueil de la mairie, dans une boîte de collecte. Votre smartphone ou votre Iphone aura une nouvelle vie, et vous aurez participé à une bonne action. Ci-dessous, le schéma du traitement de votre appareil...

La Journée Défense et Citoyenneté (la JDC), autrefois appelée «la journée d'appel»

La JDC est une journée d'information et de tests qui clôture le parcours du recensement.

Attention , la convocation n'est pas automatique ! Pour y être convoqués, les jeunes gens doivent effectuer la démarche de recensement dès leurs 16 ans. A Auzebosc, la taille de la commune nous permet de rappeler aux familles que le moment est venu pour les adolescents d'y penser. L'enjeu est important, d'où l'intérêt pour les nouveaux arrivants dans la commune de se faire connaître en mairie dès leur emménagement.

La convocation à la JDC ne peut se faire qu'après l'envoi des fichiers par la mairie (le 1er jour qui suit la fin d'un trimestre en ce qui concerne la mairie d'Auzebosc) et le délai pour qu'ils soient pris en compte et convoqués demande un minimum de 8 mois après le recensement en mairie. Si vous oubliez de faire cette formalité, vous perdez du temps : il est toujours possible de rattraper le trimestre suivant, mais votre dossier attendra 3 mois de plus...Il n'est en effet pas possible pour la mairie d'envoyer un dossier de régularisation en dehors de la date de transmission habituelle.

Les 3 étapes du parcours du recensement sont obligatoires pour se présenter aux examens (BAC, CAP, permis de conduire...), passer les concours de la fonction publique, des grandes écoles... Elles permettent également aux intéressés d'être inscrits d'office sur la liste électorale de la commune.

1

l'enseignement
de défense

(à l'école, classes de 3ème
et 1ère)

2

le recensement en mairie
à 16 ans
démarche personnelle du
jeune et de sa famille

(dans le trimestre de l'anni-
versaire du jeune)

3

la journée Défense
et Citoyenneté

la convocation a lieu au
minimum 8 mois après le
recensement en mairie

CULTUREla bibliothèque



le coin des petits



La bibliothèque communale
Tous les lundis de 15h30 à 18h30.

Plusieurs espaces ont été aménagés, notamment un coin pour les enfants. Dans l'espace adulte vous trouverez tous les genres de livres. La bibliothèque est un endroit convivial et d'échange puisque la bibliothèque fonctionne sur les dons de livres de chacun.

Ce lieu est aussi un endroit d'apprentissage pour les enfants de l'école. En effet tous les lundis de 17h à 18h une aide aux devoirs a été mise en place. La bibliothèque reste fermée durant les vacances scolaires, d'où l'intérêt pour chacun de faire ses provisions de livres pour la période des congés scolaires.

Accueil de Loisirs



L'accueil de loisirs est ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 17h00, avec une pause déjeuner de 12h à 13h30 (pour les enfants qui rentrent manger à la maison le midi)

Les enfants sont encadrés par des animateurs diplômés qui proposent chaque semaine des programmes riches et variés. Depuis le printemps, les repas sont pris ans la nouvelle cantine.

L'accueil de loisirs d'Auzebosc a ouvert ses portes en avril, juillet et octobre.

Pendant les vacances, l'accueil de loisirs a accueilli 28 enfants et préados au mois d'avril, 36 au mois de juillet et 22 au mois d'octobre. Hé oui, en juillet nous étions au complet !



La grande aventure parisienne

Le Palais de la Découverte
PASSIONNANT !!!!

le musée Grévin

Test de connaissance et d'observation
répondez aux questions suivantes sur la
photo ci-dessous

Qui est le jeune homme (le grand)?
Quel est son métier ?
Le jeune homme est-il réel ?
Pose-t-il parmi des enfants de cire ?

réponses : c'est Kylian Mbappé, c'est un footballeur et OUI, il est bien réel parmi des enfants de cire.



Les incontournables

Activités sportives
Activités manuelles et créatrices
Cuisine, Pâtisserie
Randonnées
Films
Grands jeux collectifs



CETTE ANNEE

Bowling
Laser game
Sortie à Paris :
Visite du Palais de la Découverte
et Musée Grévin
Parc de Bocasse
Patinoire
Cinéma : Le roi lion



Les conditions d'inscription :

Avoir 6 ans le 1er jour de la session et moins de 15 ans au dernier jour de la session. Les dossiers sont disponibles en en mairie environ 1 mois avant la date de la session, et à retourner complétés au maximum 10 jours avant l'ouverture de la session.

Dates 2020 : printemps : 4 jours du ; été du Toussaint

Notre écoleRétrospective 2019

Le Havre

On a visité le musée d'histoire naturelle. On a vu les abeilles dans leur ruche et on les a vues s'envoler pour aller butiner, on a même pu se déguiser en apiculteurs ou en abeilles !

On a aussi fait une course d'orientation avant de pique-niquer et de faire du yoga près de la catène de containers.

L'après-midi, nous avons visité la médiathèque Niemeyer puis nous avons goûté à la plage pour dire au revoir aux CM2 qui partaient pour le collège.



Hôtels à insectes



Le père de Lucille est venu nous offrir un hôtel à insectes pour l'école et nous apprendre comment en construire un. Nous en avons fabriqué 3 que nous avons installé en septembre dans le verger en face du stade. Nous avons hâte de voir les premiers locataires au printemps ! Les insectes servent à polliniser les fleurs, il est important de les protéger.



La comédie musicale

OZ

Nous sommes allés voir une comédie musicale : les 3 petits cochons et la Belle et la Bête.

Tout était en anglais !

Les deux comédiens étaient très drôles et ont fait beaucoup rire le public.

L'histoire des 3 petits cochons se passait au far west, nous étions donc tous déguisés. Les comédiens ont voulu faire une photo avec nous !



Plantations

Nous avons pris les mesures des plates-bandes du village pour commencer. Ensuite, nous avons fait des plans de ce que nous proposons de reproduire comme motif (nous avons travaillé sur les jardins à la française, alors nous avons fait des dessins géométriques). La mairie a commandé et livré les fleurs et nous avons tout planté en un après-midi. Nous aimons jardiner et nous sommes prêts à recommencer cette année !



à droite : voilà le résultat !!!!



Notre écoleRétrospective 2019

Voyage à Paris

Les élèves du CP au CM2 sont partis à Paris toute une journée.
Le matin, nous avons visité le Louvre, nous avons vu de magnifiques tableaux : la Joconde, le tricheur à l'as de carreaux, la Liberté guidant le peuple...
Et des sculptures : la Vénus de Milo, les caryatides, la Victoire de Samothrace...

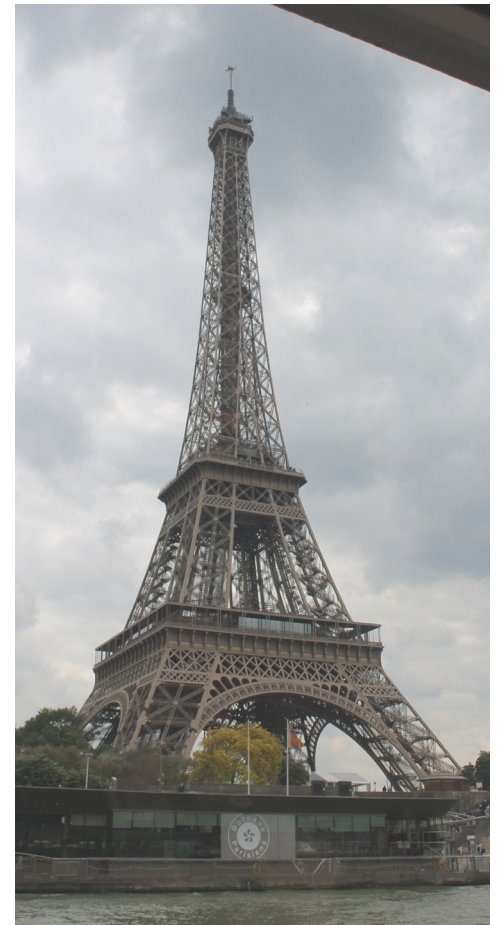
Nous avons mangé au square du Vert Galant avant de faire une croisière sur la Seine. Nous avons vu la Tour Eiffel et Notre Dame de Paris. Nous sommes passés sous plusieurs ponts : le pont Neuf, le pont Alexandre III, le pont Marie (il faut se faire un bisou quand on passe dessous pour la première fois !).

Nous avons traversé le jardin des Tuileries pour retourner au car. C'était une super journée, nous en gardons un super souvenir !



Nouvelle cantine, nouvelle classe.

Céline et ses élèves ont eu une nouvelle classe sympa et plus grande qu'avant ! Les CP et CE1 ont maintenant eux aussi un TBI. Ils ont une grande classe, une réserve et un vestiaire. Ils ont même du chauffage par le sol !
Nous avons mangé nos premiers repas de 2019 dans la nouvelle cantine. Nous avons de nouvelles tables et chaises, les cantinières ont une nouvelle cuisine.
Nous en sommes très contents !



L'ensemble des textes de l'école ont été écrits par les enfants, en classe.

Très belle réussite pour l'édition 2019 de la fête de la Saint-Jean.

Comme toujours, le week-end a été animé par les associations auzebocaises.

Il y en avait pour tous les goûts et tous les âges, avec le trophée des familles organisé par Cartables & Crayons, le tournoi de football piloté par le FC Auzebosc, le concours de dominos du Comité des Fêtes, le magnifique feu d'artifice et la soirée dansante du samedi soir, dont la restauration était assurée par le Foyer, la randonnée du dimanche matin avec Geneviève du Foyer et l'association Run & Asthme...

Prochaines festivités le week-end du juin 2020, pour la 1ère Saint-Jean de la nouvelle décennie !

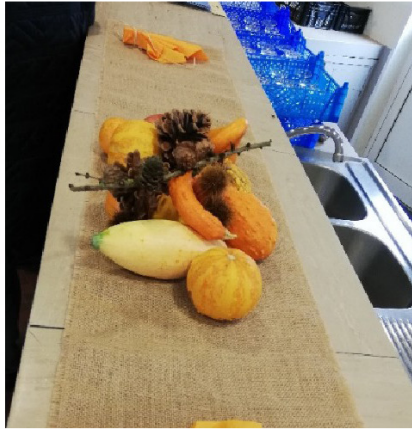


Temps compté pour le trophée des familles



l'entrée du Choeur Enchanté, un concert très réussi



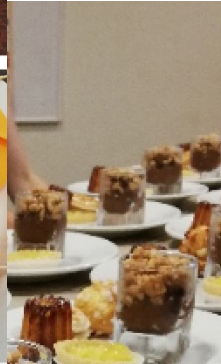


Ambiance champêtre et chaleureuse ce dimanche 13 octobre...

Les 90 convives du traditionnel repas des aînés ont pris place dans la salle polyvalente décorée dans le thème de l'automne. Ils ont beaucoup apprécié leur journée, et sont repartis le soir le rose aux joues.

Les organisateurs ont participé avec enthousiasme à la mise en place de la journée : certains ont apporté de magnifiques citrouilles, des potimarons, des pâtisseries et autres coloquinques de leur jardin, des pommes (variété melrose), des châtaignes, des noix... Sans oublier la paille, le vieux solex dépoussiéré pour l'occasion.

Nous allons oublier les champignons sauvages : pour votre information, ils étaient excellents en omelette le lendemain...



Au menu ce jour-là...

Le repas des aînés fait chaque année l'objet d'un choix de menu raffiné, tout en étant particulièrement copieux. Il est bien sûr toujours difficile de plaire à tout le monde...

Le café gourmand, composé de quatre 4 mini desserts plus succulents les uns que les autres, a fait l'unanimité...

Côté ambiance, un karaoké avait été préparé par Laura Boquet et Amandine Lenormand, toutes les deux employées de la commune aux écoles. Il ne restait plus qu'à brancher le micro et à se servir de leur matériel : bravo les filles, vous avez assuré !!!!

Et bravo également aux chanteuses et chanteurs qui ont «allumé le feu», ou réveillé «la Madelon»... (elle/il vont se reconnaître...).

En souvenir, les dames sont reparties avec une jolie rose toute fraîche et les messieurs avec un jeu de carte.



à l'année prochaine : dimanche 11 octobre 2020



Florence, notre pâtissière



80 personnes étaient présentes au goûter des aînés, pour un après-midi récréatif autour de jeux de société et de quelques gourmandises très appréciées...

Brioche, confiture maison, savoureuses bûches de Noël ont régalé les participants, le tout arrosé de boissons offertes par le Foyer.

Nouveauté cette année, une petite note vitaminée avec des clémentines déposées par le Père Noël...

Madame, Monsieur, quel parfum désirez-vous ?
Cara/Vanille ? Choco/Noisette ou bûche Tiramisu ?
Heum... une petite part de chaque...



ordures ménagères, déchetterie

Le service de ramassage des ordures ménagères est géré par la CCYN, qui vous met à disposition d'un conteneur, et nous fournit en sacs de tri sélectif (les sacs jaunes, que vous venez chercher à la mairie).

Si vous venez d'emménager, cela ne se passe pas forcément de la même manière que là où vous habitiez avant !

Le mode de gestion est décidé au regard de critères propres à chaque collectivité ou groupement, et dépendra également du cahier des charges de l'usine de traitement des déchets. Dans les pays voisins, la Suisse par exemple, le tri sélectif peut être poussé beaucoup plus loin, d'où la perplexité de certains voyageurs au moment de jeter un mouchoir en papier dans une corbeille...

Plus près de chez nous, la CC Yerville Doudeville toute proche ne met pas de conteneurs individuels à disposition (jugés trop onéreux), mais distribue 3 sortes de sacs de tri : tri sélectif (jaune) ; tri ordures ménagères seules (déchets ménagers) et petits sacs blanc pour déchets de salle de bains.

En ville, il existe d'autres modes de collecte, des services en plus, par exemple le ramassage à la porte des déchets verts, avec éventuellement distribution de sacs spéciaux, ou encore l'enlèvement des encombrants sur rendez-vous.



Ramassage des ordures ménagères

La collecte se fait à jour fixe.

En cas de jour férié dans la semaine, même un jour férié tombant le samedi, la collecte est reportée au jour ouvré suivant le jour habituel du ramassage.

Les conteneurs sont fournis par la CCYN, les sacs de tris (les sacs jaunes) sont à venir chercher à l'accueil de la mairie.

La redevance ordures ménagères

Elle est facturée annuellement par la communauté de communes.

Pour toute mise à jour de vos coordonnées, un imprimé est à votre disposition en mairie, ou directement à l'accueil de la CCYN

Des pièces justificatives vous seront demandées.

Déchetterie d'Auzebosc (rue Hutcheson - à côté du cimetière).

ATTENTION : on constate souvent des abus et des dysfonctionnements. Pour que ce service soit efficace et pérenne, il doit être utilisé de manière respectueuse, et uniquement durant les horaires d'ouverture (ci-dessous).

Nous retrouvons trop souvent des tontes de pelouses devant la grille... Il s'agit d'un **point d'apport volontaire** de déchets verts réservé exclusivement aux tontes, tailles de haies, branchages...

Du 1er avril au 30 septembre
le mardi de 9h à 18h
le samedi de 9h à 18h.

Du 1er octobre au 31 mars
le mardi de 9h à 19h30
le samedi de 9h à 17h.

Pour les autres déchets : Déchetterie de la CCYN

RD 37 à Touffreville-la-Corbeline.

Horaires d'ouverture

En période d'été
(du 1er avril au 30 septembre)

Lundi-Mercredi-Jeudi-Vendredi
9h à 12h et 14h à 18h.
Samedi : 8h à 12h et 14h à 18h.

En période d'hiver
(du 1er octobre au 31 mars) :

Lundi-Mercredi-Jeudi-Vendredi
9h à 12h et 14h à 17h.
Samedi : 8h à 12h et 14h à 17h.



FRELONS ASIATIQUES

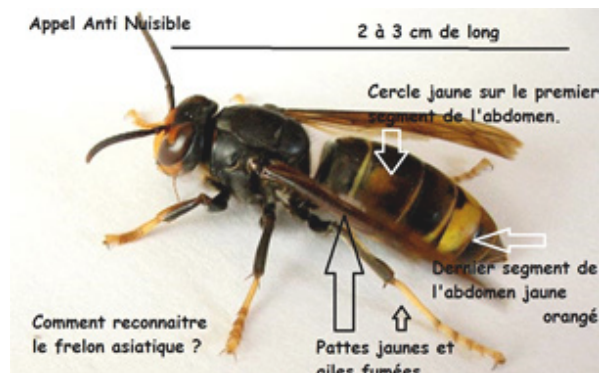
Vespa velutina... Un si joli nom latin pour un insecte qui n'inspire que peur et danger.

Tout nid de frelons asiatique présent sur une propriété privée doit faire l'objet d'une destruction diligentée par l'occupant.

En cas de découverte d'un nid dans votre jardin ou dans un bâtiment, vous devez appeler la plateforme de lutte collective au **02 77 64 57 76** ou vous connecter sur le site www.frelonasiatique76.fr

La commune n'intervient que sur un nid présent sur le domaine public. Tout signalement en mairie sera suivi. En cas d'inaction du propriétaire, un arrêté de mise en demeure sera réalisé.

Lorsque le nid est en hauteur, le désinsecteur peut être amené à utiliser un fusil qui projette dans le nid des balles contenant un puissant insecticide : ne soyez donc pas surpris de constater que le nid reste en place. Il finira par se décrocher, mais parfois plusieurs semaines après.



La plateforme d'information

Un plan de lutte collective a été adopté en mars 2019. Financé par le Département, il comprend la mise en place d'une plateforme d'information, initiée par l'Etat et mutualisé avec le Département de l'Eure, et l'adoption d'un dispositif d'aide à la destruction des nids. Cette plateforme gérée par le groupement de défense contre les maladies animales (GDMA) et la fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles (FREDON) a pour vocation de recenser et centraliser les demandes de destruction de nids en orientant vers une liste de professionnels agréés.

Le frelon asiatique n'est pas plus dangereux pour l'homme que les autres hyménoptères (guêpes, frelons communs, bourdons).

Il représente surtout un danger pour les personnes allergiques, immunodéficientes, les enfants et les personnes âgées. Si vous vous faites piquer les réflexes sont donc les mêmes et en cas de réaction allergique (gêne respiratoire ou piqûres multiples) appelez le 15 ou le 112.

Le frelon asiatique n'attaque que s'il se sent agressé. Une conduite prudente s'impose donc si vous découvrez un nid. Tenez-vous à distance et n'essayez pas de le décrocher vous-même. Inutile de déranger les pompiers, ils ne se déplacent qu'en cas d'urgence absolue ou pour sécuriser les espaces publics.

Le frelon européen est l'ami des abeilles

Le frelon européen a le mérite de s'attaquer à la fausse teigne de cire, un insecte qui nuit considérablement aux ruches, en s'attaquant aux rayons de cire. D'où la nécessité pour les apiculteurs de prêter plus d'attention au frelon européen et de mettre fin à la campagne qui tend à le diaboliser.

Étant grand de taille, le frelon européen donne l'impression d'être très agressif. Sans oublier qu'il est souvent confondu avec le frelon asiatique, qui lui doit être éradiqué.

Aide financière

Le conseil municipal a voté la prise en charge partielle du coût de destruction des nids de frelons asiatiques. Le conseil départemental verse sa participation directement au prestataire.

L'aide de la commune sera de 50% du reste à payer de votre facture, avec un plafond de 115 €.

L'aide sera versée sur production de la facture acquittée (joindre votre relevé d'identité bancaire).

Ne le confondez pas avec le frelon européen (le vespa crabro) Celui-ci est plus gros et ressemble à une grosse guêpe.

Le frelon européen est un insecte carnivore. Il se nourrit essentiellement de mouches, un avantage pour l'environnement. Il peut également s'en prendre à d'autres insectes, comme les papillons, les guêpes, les chenilles, les sauterelles, les criquets, rarement les abeilles, ... Grâce à ses fortes mandibules, le frelon européen est capable de décapiter sa proie avant de la dévorer.

Il construit son nid dans les troncs, les souches d'arbres, les greniers, les cheminées... Il le couvre d'une enveloppe assez épaisse, de couleur brune. Le nid du frelon européen n'est pas vraiment solide. Il est à base de bois pourri : le frelon malaxe les fibres et en fait son matériau de construction. La colonie du frelon européen compte en moyenne une centaine d'individus, et atteint son apogée vers la mi-septembre. À l'arrivée des froids d'automne, elle périclète. Seules persistent les jeunes femelles qui ont été fécondées, et qui généreront les nouvelles colonies. La reine fondatrice pond en moyenne 40 œufs par jour. Quant aux nouvelles reines, elles s'accouplent avec les frelons mâles, appelés faux-bourdons. Une fois fécondées, elles se logent quelque part pour hiverner. Quant aux ouvrières, elles fournissent la nourriture à l'ensemble de la colonie et entretiennent le nid.

Nouveauté cette année, deux catégories de fleurissement ont été distinguées.

La mise en valeur des espaces fleuris est différente en fonction de la dimension du jardin. Dans les secteurs comme la Bichotterie ou les Tilleuls, souvent ce sont les balconnières, les terrasses et les abords de la maison qui sont privilégiés. Dès lors que la parcelle est plus grande, plantes vivaces, rosiers, collections de plantes à massifs vont agrémenter l'espace et l'embellir. Pour le jury, difficile dans ces conditions de donner un premier prix sans faire cette distinction : les deux ensembles paysagers sont aussi jolis l'un que l'autre et finalement peu comparables.

Le fleurissement de sa maison est aussi une affaire de budget, de temps, de passion et de main verte...

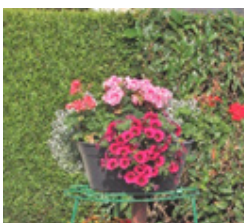
- Il faut du temps pour faire des semis, aller à la jardinerie, s'occuper régulièrement de l'entretien...
- Il faut y consacrer un budget, car plantes et matériel de base coûtent cher.
- Et la main verte car on n'est jamais sûr de réussir, surtout si les conditions météorologiques ne sont pas favorables...

Jardiner : un vecteur social...

Le jardin est prétexte à communication entre voisins. Il devient un lieu de partage des savoirs, de détente. Les passionnés les plus expérimentés prennent plaisir à transmettre leur trucs et astuces, à donner un coup de pouce aux néophytes en leur offrant des boutures, des graines ou des pieds de vivaces prélevées là où il est nécessaire d'éclaircir : pivoines, phlox, campanules, arum, géraniums vivaces, sédum, centaurée supportent bien les divisions. Associées à des annuelles et à des plantes arbustives, votre jardin sera fleuri du printemps aux premières gelées.



photo de groupe avant le pot de l'amitié



Le jury est composé de délégués de Saint Clair sur les Monts et de Touffreville. Originalité et propreté sont leurs principaux critères de notation.



Devant la mairie, le jour du passage du jury (les photos ont été faites par Pauline Larbi)

Les lauréats du concours 2019

Catégorie maisons fleuries

M. et Mme Jean-Claude HILLIARD
M. et Mme Robert DEVAUX
M. et Mme Jean-Claude AUVRAY
M. et Mme Philippe DUPUIS
M. et Mme Gaël GRAIN
Madame Denise LEFAUX
M et Mme Lucien LEJEUNE
Monsieur Pierre GARET

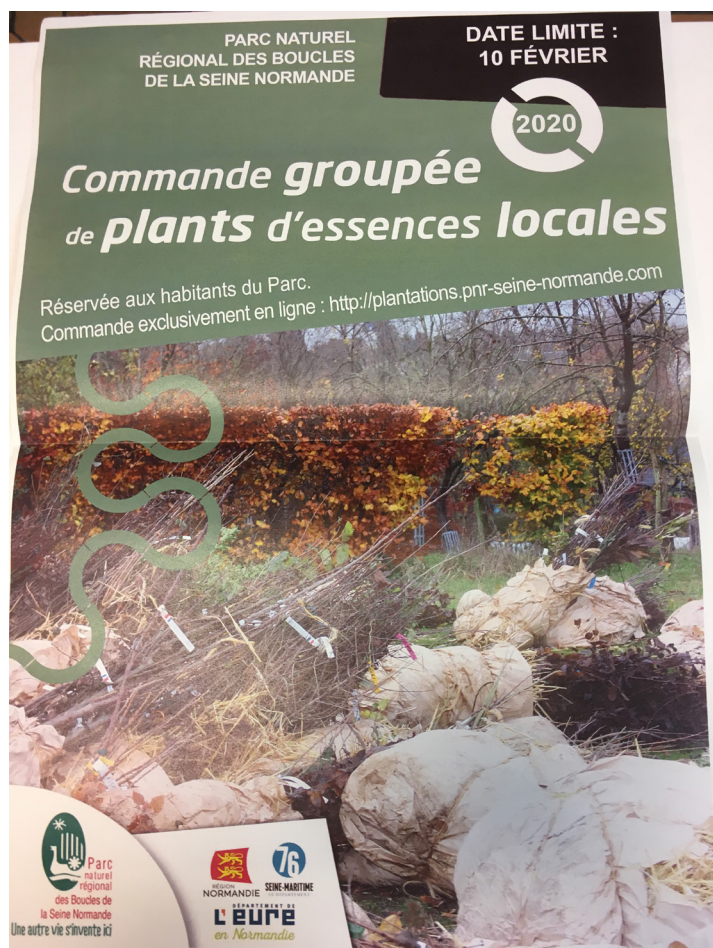
Catégorie Jardins paysagés

M. et Mme Yves MICHELIZZA
M. et Mme Guillaume VITTECOQ
Madame Marie-France LAPOINTE

Hors classement

M. et Mme Lionel VALLOIS
Prix spécial décerné :
«fleurissement d'exception»

Commande groupée de plants d'essences locales pour les habitants du territoire



Le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande met en place très régulièrement un dispositif de commande groupée de plants d'essences locales pour les habitants du territoire, ceci dans l'objectif de favoriser la plantation de végétaux locaux sur son territoire.

Principal avantage : vous obtenez des plants locaux diversifiés et adaptés à leur environnement

Les haies champêtres ont plus d'avantages que les traditionnels thuyas, cyprès ou autres lauriers. Elles offrent une plus grande diversité de couleurs, de fleurs et de feuillages. L'entretien est moins contraignant. De plus, les haies champêtres vieillissent mieux en raison d'une meilleure adaptation aux conditions de sol et de climat. On dit qu'elles sont rustiques. Le mélange d'espèces est source de vitalité et de bonne santé : il empêche en cas de maladie la propagation à toute la haie. La biodiversité est également favorisée. Les insectes et les oiseaux trouvent chacun une essence préférée pour s'abriter.

Le PNR vous propose un très large choix de végétaux et d'arbres fruitiers

Le site Internet des commandes de plantations du Parc propose près de 70 plants de haies et plus 20 fruitiers d'espèces locales. Le Parc a mis en place plusieurs moyens pour vous aider dans votre projet. Pour chaque plant répertorié sur le site, plusieurs informations sont indiquées comme la hauteur, la vitesse de pousse, la couleur de floraison, la toxicité ou non des fruits, le type de sol, le Ph et l'exposition... De plus, la brochure « Conseils pour réussir vos plantations de haies et fruitiers », éditée par le Parc, donne les premières directives pour entamer un projet de plantation.

Elle est disponible sur pnr-seine-normande.com.



Vous commandez directement sur le site plantations.pnr-seine-normande.com

Connectez-vous et suivez le guide !

Renseignements : 02.35.37.23.16
www.pnr-seine-normande.com.

contact@pnr-seine-normande.com

nature

ruralité

campagne

air pur

paysages protégés

agriculture

espaces partagés

VIE ASSOCIATIVE

Cette année encore, les associations auzebocaises vous ont accompagnés avec leurs multiples activités, toujours dans un esprit d'ouverture, avec sincérité et dévouement. Si certaines ont vu leur bureau renouvelé, les autres s'inscrivent dans une belle continuité, qui montre que l'engagement des bénévoles reste entier et que la motivation ne faiblit pas. A l'aube d'une nouvelle décennie, nous ne pouvons que les encourager et souhaiter à l'ensemble de leurs membres et à leurs adhérents de continuer à animer notre vie communale.

Bravo à tous !

Un peu d'histoire La loi du 1er Juillet 1901 et la liberté d'association

Le 1er juillet 1901, Pierre WALDECK-ROUSSEAU fait adopter, au terme d'une longue bataille parlementaire, la loi «relative au contrat d'association», d'une portée considérable et qui garantit une des grandes libertés républicaines.

Ainsi, tout citoyen dispose du droit de s'associer, sans autorisation préalable.

La loi «1901» fonde le droit d'association sur des bases entièrement nouvelles.

Elle préserve la liberté et les droits des individus tout en permettant leur action collective. Elle met fin au régime restrictif et d'interdiction préventive de la loi «Le chapelier», de l'article du code pénal, de la loi de 1854. Elle ne restaure rien du droit corporatif d'antan et fonde le droit d'association sur les principes issus de la révolution de 1789 : primauté de l'individu, de ses droits et de sa liberté, liberté d'adhérer ou de sortir d'une association, limitation de l'objet de l'association à un objet défini, égalité des membres d'une association, administration de l'association par libre délibération de ses membres.

La loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août de la même année constituent les deux textes fondamentaux sur lesquels repose le fonctionnement des associations.

L'article 1er de la loi du 1er juillet 1901, définit ce qu'est l'association :

« l'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices...».

Dès le premier article de cette loi, le législateur fait connaître sa volonté d'inscrire le régime juridique des associations dans l'esprit et les principes de droit commun des contrats régis par le code civil. Ce cadre de droit commun réglera au-delà des seuls articles que comprend la loi du 1er Juillet 1901, la constitution, le fonctionnement et la dissolution de l'association.

Le législateur définit un cadre d'application de ce contrat tout à fait singulier et particulier, qui est le fondement même de cette spécificité associative et à laquelle sont attachés ses défenseurs. La mise en œuvre de ce contrat à l'initiative de «... deux ou plusieurs personnes...» devra respecter trois caractéristiques :

- L'apport de connaissances ou l'apport d'activités.
- La volonté de « ... mettre en commun des connaissances ou une activité...»,
- Une mise en commun «permanente»

Le texte intégral de la loi du 1er juillet 1901 peut être consulté sur le site Legifrance

LE FOYER d'AUZEBOSC



Toute l'équipe du Foyer d'Auzebosc souhaite une bonne année 2020 aux habitants de la commune ainsi qu'à leur famille.

L'année 2019 a été marquée par plusieurs manifestations et sorties : nos deux lotos, la sortie Trophée Andros, la sortie à Walibi sur deux journées, les sorties foot. N'oublions pas la fête de la Saint Jean, qui s'est présentée sous une forme différente pour nous cette année : nous avons mis en place des formules repas le samedi soir, en plus de la buvette.

Merci à vous, habitants d'Auzebosc, pour votre participation. Votre présence est une garantie de réels succès.

Pour fonctionner, le Foyer a besoin de votre participation notamment lors de la vente des grilles de Noël ainsi que des calendriers. Merci à tous de nous accueillir si gentiment lorsque nous venons vous solliciter.

Nous tenons à remercier les différents professeurs pour leur investissement et leur professionnalisme. Merci également au conseil municipal pour la subvention qu'il nous verse chaque année. Grâce à cette subvention, l'association peut vous proposer de nombreuses activités. Merci aussi à ceux qui nous aident avant, pendant et après certaines manifestations, bien qu'ils ne fassent pas partie du foyer. Nous pensons notamment à la mise en place ou au rangement lors de nos deux lotos.

Bien amicalement.
L'équipe du Foyer d'Auzebosc.

Les membres du bureau ont posé pour la photo de groupe

De gauche à droite....

en haut :

Yann, Denis, Jacqueline,
Christine, Pascal

en bas :

Aurélie, Kelly, Geneviève et
Richard (notre président).

absent sur la photo : Alain...
il est toujours très difficile de
réunir tout le monde...



Le Club des Aînés : le mardi après-midi à la petite salle de réunion (voir calendrier ci-après)

Lorsque la retraite est arrivée pour vous, n'hésitez pas à venir au club des aînés. Vous passerez un après-midi agréable avec au programme des jeux et un petit goûter convivial. Jouer aux dominos et aux cartes n'est pas une obligation : vous pouvez venir avec des idées de nouveaux jeux ! N'hésitez pas à demander, le Foyer se fera un plaisir de vous les procurer. Vous pouvez bien sûr soumettre d'autres idées, d'autres propositions.

le calendrier annuel des aînés : Les membres du club se réunissent tous les mardis après midi de novembre à février inclus et les 1er et 3ème mardis de chaque mois entre septembre et octobre et entre mars et juin.

Président : Richard Druaux
Vice Président : Pascal Fercoq
Trésorière : Kelly Druaux
Vice Trésorière : Geneviève Pasquier
Secrétaire : Aurélie Caufourier
Vice Secrétaire : Christine Le Grand

Les membres du foyer :
Jacqueline Fatras, Alain Fercoq,
Yann Froment et Denis Demeillers.

Sur cette page, un petit pêle mêle de photos...
Parmi celles-ci, des photos des associations qu'il
aurait été dommage de ne pas publier faute de
place sur leur page...



le club des aînés à la petite salle de réunion



Saint- Jean 2019 - Le Choeur Enchanté



*Vous aurez reconnu Olivier sur la scène de la salle
polyvalente lors de la soirée Cabaret...
Envisagerait-il sa reconversion ?
Une carrière artistique peut-être ?*



la sortie à Walliby



L'équipe de Run & Asthme

Si cela vous intéresse, peut-être y-a-t il encore de la place....

Depuis 2015, l'association **Cartables & Crayons** organise de nombreuses actions tout au long de l'année dans le but de soutenir la réalisation des projets de l'équipe pédagogique pour les élèves du groupe scolaire Jacques Dussaux.



L'ensemble du bureau de Cartables & Crayons a été renouvelé en 2019, avec pour objectif d'assurer la pérennisation de l'association.

Une équipe nouvelle a été mise en place entourée d'anciens membres.

Sur l'année, toutes les actions ont permis de participer financièrement aux sorties des enfants de l'école (bateau-mouche à Paris, le spectacle Oz) mais aussi, d'offrir à chaque élève une casquette pour la sortie scolaire de fin d'année, et en plus, pour les élèves de CM2, l'achat d'une calculatrice CASIO FX 92 pour leur entrée en 6ème au collège. Un bon d'achat de 15€ à l'Espace Culturel LECLERC a été offert à chaque élève.



Le printemps du jeu a eu lieu le week-end du 23-24 mars 2019. Cette manifestation permet aux parents et aux enfants de s'amuser en famille autour de nombreux jeux de société mis à leur disposition.

Une buvette était également proposée.

Le trophée des familles a eu lieu le samedi 15 juin, journée estivale où se sont affrontées dans la bonne humeur les familles d'Auzebosc.

Les jeux proposés, adaptés à tous les âges, faisaient appel à des compétences variées : adresse, logique, réflexion, mémoire....

Un peu plus d'une vingtaine de familles a participé à l'édition 2019, soit près de 70 personnes (enfants et adultes).

Ci-dessous, une des épreuves du trophée des familles. Cette petite compétition est désormais un incontournable de la fête de la Saint-Jean !



Pour terminer cette belle année 2019...

Notre marché de Noël a eu lieu le 7 décembre.

De formidables créations en tout genre (calendriers de l'avent, présentation de jacinthes, des porte-clés, des décorations, des gourmandises, des idées cadeaux...) confectionnées par les parents d'élèves, les membres de l'association, les enfants et d'autres bénévoles, y étaient proposées à petits prix.

Le lendemain 8 décembre, une foire à tout a également été organisée avec une vingtaine d'exposants.

Cartables & Crayons vous a également proposé des ventes de bulbes, de chocolats de Pâques et de Noël, de sapins de Noël.

A vos agendas !!!

Janvier 2020: Grille galette des rois
14-15 mars 2020: Printemps du jeu
Avril 2020: Tombola
20 juin 2020: Trophée des familles

et le 26 juin 2020

Participation à la fête de l'école

L'ensemble des actions de Cartables & Crayons permet aussi d'animer le village par l'intermédiaire des enfants, et d'intégrer les parents et les habitants du village à la vie de notre commune.

Les membres du Bureau

Alexandre MARTIN, Julien BELLEGUEULLE,
Elodie FOUTREL, Jérôme PATARD,
Natacha LERIBLE

Pour nous contacter : cartablesetcrayons@gmail.com

Le Comité des Fêtes d'Auzebosc

Le Comité des Fêtes

présente ses meilleurs vœux pour 2020
aux habitants de la commune
et remercie les personnes toujours présentes
à ses manifestations pour leur soutien tout au
long de l'année 2019.

L'année s'est écoulée avec diverses
animations qui remportent toujours
beaucoup de succès :

le goûter/spectacle des Aînés
avec cette année un spectacle de Cabaret

le marché de Noël
la chasse aux œufs
le thé dansant
la foire à tout...



**BONNE
ANNEE**



*Toute l'équipe du Comité des Fêtes
vous souhaite
une très heureuse année 2020*

*et vous donne rendez-vous en 2020
pour de nouvelles manifestations.*



Composition du Bureau du Comité des Fêtes

Présidente: Isabelle VAYTET TOURMENTE

Vice président : Christophe PERRET

Trésorière : Nadine DUPUIS

Trésorière adjointe: Christine PERRET

Membres: Didier VAYTET, Philippe DUPUIS.

Photos souvenirs du spectacle de Cabaret... Plumes, paillettes, magnifiques costumes, french cancan et chahut ont ébloui les spectateurs ravis.

Football Club

Le Football à Auzebosc

Une pratique vieille de 30 ans
Une passion sûrement plus ancienne ...

Une équipe actuellement en tête de son groupe

Bientôt une équipe sénior d'après-midi
et de nouvelles équipes de jeunes ?

Une nouvelle saison vient de commencer, avec une équipe seniors matin D3 qui est actuellement première de son groupe et championne d'automne. Le très bon état d'esprit et une bonne ambiance ont laissé entrevoir une bonne saison.

Pendant les vacances scolaires de février/mars 2020, 2 journées de découvertes seront proposées pour les jeunes intéressés par la pratique du football au FC AUZEBOSC. Les dates vous seront confirmées via l'école et la mairie.



Le football est pratiqué à Auzebosc depuis 30 ans. En 1989, le Foyer d'Auzebosc avait mis en place d'activité en parallèle de ses autres activités sportives.

Le football club d'Auzebosc a été créé en juin 1996. A ses débuts, le FCA comptait 2 équipes seniors et 4 équipes de jeunes.

Le projet du FCA est de créer Une équipe d'après midi seniors ainsi que des équipes de jeunes , n'hésitez pas à nous contacter (M. Patrice LEMAIR 06.62.29.33.20)

Nouveau bureau

M. Patrice LEMAIR (Président)
M. Stéphane ARQUER (Trésorier)
M. Samuel DELOOF (Secrétaire)

M. Antoine CORRUBLE (Entraîneur)

Membres :

Mme Johanna GOUBERT
M. Arnaud GOUBERT
M. Mario FONTAINE
M. Tymothy REIMBEAU
M. Nathan MARAINE
M. Patrick TANNAY

Date à retenir pour notre prochaine soirée foot
Le samedi 24 octobre 2020

Le FC Auzebosc : un club solidaire...

En accord avec le club, la commune a en effet accepté de prêter ses équipements (terrain et vestiaire) au club de foot de Veauville les Baons, pour l'entraînement et les matchs de leur équipe de jeunes. Le terrain de foot de Veauville n'est plus praticable pour le moment suite à l'effondrement d'une marnière cet été. Si cela nous arrivait, nous serions heureux que le club voisin nous vienne en aide.

L'association des Anciens Combattants d'Auzebosc a été créée en 2011, avec pour vocation de contribuer au devoir de mémoire et de perpétuer le souvenir des combattants.

Cette année, l'association a été présente sur l'ensemble des manifestations qui se sont déroulées dans les différentes communes de la région. Pour leur fidélité et leur présence aux différentes cérémonies, les porte-drapeaux ont reçu l'insigne de porte-drapeaux de plus de 3 ans, récompense confirmée par Mme Danet, directrice de l'ONAC VG de Seine-Maritime.

M Fercoq Alain, ancien combattant d'Algérie, s'est vu remettre la médaille « Croix du combattant », pour sa participation au conflit. Tous les membres de l'association vous invitent à participer aux cérémonies au monument aux morts de notre village et pourquoi pas nous rejoindre. Pas besoin d'avoir fait une guerre, vous avez tous dans vos familles, un frère, un père ou un grand père qui a combattu pour défendre les valeurs de la France.



Cérémonie du 11 novembre 2019

Après le dépôt de gerbe au monument aux morts sous une pluie diluvienne, la remise de médailles s'est faite dans la salle des mariages de la mairie. Repli stratégique imposé par les conditions climatiques du jour...

Ci-contre, photo souvenir de la cérémonie de remise des insignes de porte drapeau à

M. Alain Fercoq,
M. Philippe Gervais,
M. Claude Burette
M. Robert Devaux

entourés des membres de l'ACCA



L'Association des Anciens Combattants d'Auzebosc vous remercie de votre participation aux différentes manifestations au monument aux morts de notre commune

Objectifs de Run & Asthme : aider, informer, conseiller et orienter les personnes asthmatiques.

Nous sommes toujours disponible pour aider, informer et conseiller les habitants d'Auzebosc sur l'asthme

Vous êtes nombreux à ne pas connaître cette maladie, ni les traitements et les outils pour «vivre avec ».

L'asthme est une maladie respiratoire chronique due à une inflammation permanente des bronches. Il se manifeste par des crises, caractérisées par des épisodes de gêne respiratoire (essoufflement), de respiration sifflante, de toux sèche ou de sensation d'oppression dans la poitrine. Il peut être d'origine allergique.



Zumba Party à la salle polyvalente à la fin de l'été : la preuve que l'asthme n'est pas un frein à la pratique de cette activité à la fois ludique et sportive...



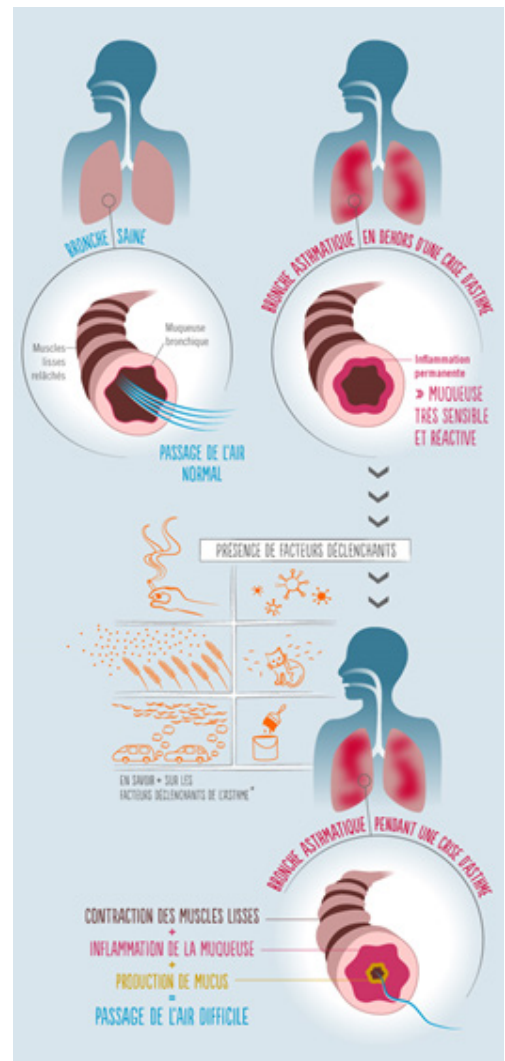
Week-end de la St JEAN : une petite sortie «découverte du trail» (photo)

L'association est toujours dynamique au delà des limites d'Auzebosc

Run & Asthme était présente à la journée mondiale de l'asthme durant tout le week-end du RADICATRAIL à LILLEBONNE et durant toute une journée à la salle de sport de SAINTE MARIE DES CHAMPS.

Après des enfants des écoles régionales : rencontre de deux classe de CM2 d'YVETOT pour expliquer le mécanisme de la respiration aux enfants.

Les crises peuvent se déclencher lors de la présence de l'allergène responsable dans l'environnement proche. Dans ce cas, il est parfois difficile au malade de se détendre, et l'aérosol ne doit pas être loin... Certaines positions peuvent également aider à surmonter la crise : petit exemple tout simple ci-dessous.



Suivez-nous sur FACEBOOK
«Run et asthme»

pour être informé d'éventuelles sortie Trail en forêt et organiser le covoiturage lors des courses régionales.

Sur l'ensemble du site du Lycée, les bâtiments ont été renommés. Sur cette photo, les noms des personnalités qui ont marqué la vie du Lycée, comme M. Jacques Dussaux enseignant et maire d'Auzebosc.

écriture à plusieurs mains et l'édition du livre «Un siècle d'enseignement agricole public 1919-2019».

Cet ouvrage reprend les événements marquants à partir de dates clés du - Décret du 3 octobre 1848 : Enseignement professionnel de l'Agriculture, 1919 Ecole d'agriculture à Yvetot, 1921 Achat ferme sur Auzebosc, 1932 Transfert de l'Ecole sur le site actuel : Auzebosc, 1946 Ecole devient Ecole Régionale, 1962 L'ERA devient Lycée agricole. En 1980 Le lycée devient lycée agricole et agroalimentaire.

Années 2000 : Evolution des enseignements dans la mouvance des réformes agraires et politique agricole commune, vie associative et halls technologiques et pédagogiques, les femmes et hommes qui ont marqué l'établissement, les perspectives numériques...

L'ensemble de ces manifestations est encadré par un comité de pilotage qui est constitué d'anciens élèves qui sont regroupés autour de l'Amicale des Elèves, d'enseignants et personnel de direction : Maurice Renard (ancien élève promo 59), Philippe Duparc (promo 66), Gilles Delahaye et Marcel Hurard (promo 68), Denis Guéroul et François Démarest (promo 71), Christophe Adam (promo 94), Michèle Bellet, Corinne Barghon et Sylvain Thouret (professeur-es), David Tronchet (Proviseur), Nicolas Nouail (Directeur NaturaPôle).

TNLA 2019 avec Jalousie une troisième place pour notre équipe : bel écho du centenaire de notre lycée!

Agathe, Louise, Marie-Claire, Gabriel, Axel et Lucas, six étudiants en classe de BTS ACSE (Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise) au LAY (lycée agricole et agroalimentaire d'Auzebosc-Yvetot) ont participé au Salon International de l'Agriculture (SIA) à Paris. Dans le cadre de notre formation, nous avons réalisé un Projet d'Initiative et de Communication (PIC). Nous avons donc choisi, à notre tour, de relever le défi du Trophée National des Lycées Agricoles (TNLA), accompagnés de Jalousie notre vache Normande. Cet événement s'est déroulé du 27 au 3 mars dernier. Le Trophée comporte 5 épreuves ; deux en amont du SIA : la réalisation d'une page Facebook : <http://TNLA2019LEGTAYvetot76> une épreuve de communication, et trois lors du salon : la contention et la manipulation d'un bovin, l'implication sur le salon et la présentation d'un animal devant le public. Chaque année un thème nouveau est abordé, et pour l'édition 2019 il s'intitulait : L'Agriculture : des femmes, des hommes, des talents ! ... Depuis plusieurs années vous nous apportez votre soutien financier à la réalisation de ce beau projet et vous en remercions. Une nouvelle équipe va concourir et elle vous transmettra un bel article sur cette nouvelle expérience.

Un centenaire du lycée agricole réussi

Un bref rappel de toutes les manifestations dont vous avez déjà eu un rapide compte rendu dans votre bulletin 2019 : le relais intergénérationnel et les deux premières conférences (Sur les thèmes de l'histoire de l'enseignement agricole en Octobre et une autre en Décembre sur un siècle d'élevage).

Dès février une conférence sur le clos-masure cauchois puis en avril sur l'eau de la mare au robinet et pour clôturer le centenaire en décembre une conférence sur le thème : Quelles agricultures pour répondre aux attentes sociétales ?

Une grande fête le 11 mai dont voici un extrait du mot du président d'honneur du Comice :

« La fête du centenaire du Lycée agricole est l'occasion de vous proposer un Mini-Comice. Voilà qui s'inscrit dans la longue histoire des Comices en France, qui ont été créés dans les années 1850...celui de Neufchâtel en Bray l'a été en 1862. Les Comices étaient annuels et se déroulaient dans l'un des cantons de l'arrondissement et à tour de rôle. Le Comice était une grande fête de l'Agriculture où les agriculteurs et leurs serviteurs se voyaient remettre des récompenses pour leurs œuvres. Mais c'était aussi le lieu de concours d'animaux, de présentation des produits de la ferme avec des prix et surtout, à l'époque où la mécanisation de l'agriculture était en développement, des présentations de matériels nouveaux. Les exposants, principalement des artisans locaux, étaient nombreux et informaient les agriculteurs en leur proposant leurs services. Tout était fait pour vulgariser les matériels destinés à réduire la pénibilité du travail des hommes. Il y avait aussi des aspects festifs avec fanfare, jeux et manèges pour les enfants et bien sûr une grande soirée dansante...ceci avait encore cours dans les années 2000 ! Tout cela, vous le retrouvez dans le LAY'vènement de ce 11 mai 2019 qui marque les capacités du Lycée à organiser une grande fête grâce à son corps professoral, ses élèves actuels et anciens, au sein même du Lycée, en y associant les multiples activités développées sur le site pour la formation des jeunes : le hall agroalimentaire, la ferme aux multiples productions, l'équitation, les réalisations culturelles et sportives, le jardin bio et un centre de documentation moderne et performant».

Maurice Renard (Promotion 1959).



naissances de 2019

Kylian CAUFOURIER né le 27 juillet 2019

Lucas HUBLET né le 03 juillet 2019

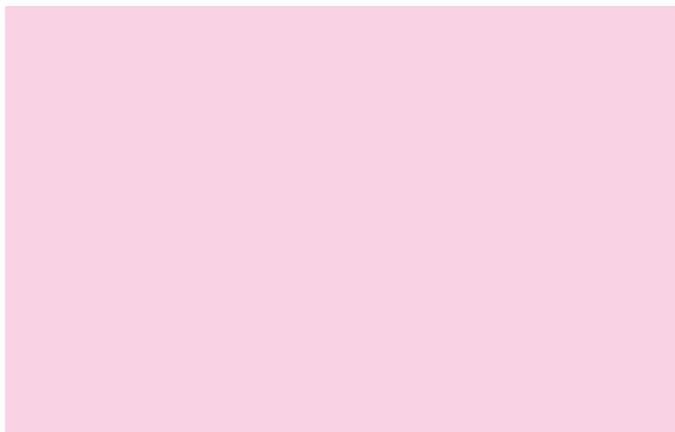
Raphaël LEROUY MAILLARD né le 22 octobre 2019

Apolline TOCQUEVILLE née le 23 juillet 2019

Sacha TRONCHET DE VARGA né le 20 janvier 2019

Audric VOULAN né le 02 avril 2019

*Pour les enfants nés après Noël, désolés,
nous n'avons pas eu l'avis de naissance à temps pour la publication*



Parrainage Civil

De plus en plus de jeunes parents souhaitent donner à leurs enfants un parrain et une marraine, sans forcément passer par l'église. Le parrainage civil n'a aucune valeur légale, il faut le savoir.

Souvent, les liens qui se tisseront entre l'enfant et ses parrain et marraine seront très forts : la mini cérémonie devant un officier de l'Etat Civil donne à l'évènement un caractère un peu plus officiel.

Concrètement : il vous suffit de venir en mairie pour réserver une date, et de fournir en temps utile les documents qui permettront de préparer l'évènement (contactez-nous !).

Ils nous ont quittés durant cette année 2019.
Nos condoléances les plus sincères vont à leur familles et à leurs proches.

Michel TROTEL 1er octobre 2019

AGENDA 2020

Vendredi 17 janvier : vœux du maire

Week end du 14 et 15 mars : Printemps du jeu organisé par l'association Cartables & Crayons

Samedi 28 mars : loto organisé par le Foyer

Dimanche 5 avril : thé dansant organisé par le Comité des Fêtes

Week end du 20 et 21 juin : Fête de la Saint Jean

Week end du 26 et 27 septembre : repas des Anciens Combattants

Dimanche 11 octobre : repas des aînés

Samedi 24 octobre : Soirée du Football Club

Week end du 21 et 22 novembre : Marché de Noël de l'association Cartables et Crayons

Week end du 5 et 6 décembre : Marché artisanal organisé par le Comité des Fêtes

Samedi 12 décembre : goûter des aînés

Fin décembre, date non connue à ce jour : arbre de Noël de l'école